

Réf.

Une nouvelle structure pour les Services Industriels de la Ville de Fribourg

Fribourg, le 27.11.2014 – Les Services Industriels (SI) de la Ville de Fribourg ont présenté aux médias leur projet de nouvelle structure. Celle-ci comportera deux sociétés anonymes qui reprendront les activités des SI et les développeront. La Ville de Fribourg restera actionnaire unique des nouvelles sociétés.

La première société, appelée **SINEF**, aura pour but d'offrir des services dans le domaine de l'eau, du gaz et de la chaleur. Les 66 collaborateurs des SI seront transférés dans cette structure, qui mettra ses compétences à disposition de la société Frigaz, du Consortium pour l'alimentation en eau de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN), des collectivités publiques, de clients privés, ainsi qu'à la deuxième société créée dans le cadre de ce projet.

Cette seconde entité, appelée **Eau de Fribourg – Freiburger Wasser** sera une société d'infrastructures, qui possèdera le réseau d'eau de la ville de Fribourg. L'eau sera distribuée aux consommateurs de la ville sous le nom de cette société.

A l'instar de ce qui se fait actuellement avec les SI, Frigaz SA confiera un mandat général à SINEF, dont le personnel continuera à exploiter le réseau de gaz dans le canton de Fribourg et dans la Broye vaudoise.

Afin de pouvoir créer ces deux nouvelles entités, le Comité de pilotage a constitué un Comité d'accompagnement, composé de collaborateurs des différents départements des SI. Durant toutes les phases du projet, ceux-ci ont pu l'enrichir de leurs réflexions et propositions, assurant ainsi la viabilité opérationnelle des options retenues et proposées par le Comité de pilotage. Ce Comité d'accompagnement continuera à exercer sa fonction durant les phases futures, notamment en contribuant à la rédaction des règlements les concernant.

Il s'agit maintenant d'entamer la mise en œuvre de ce projet, avec l'élaboration des documents qui permettront de définir les cadres administratif, juridique et légal de la future société. Le projet sera présenté pour approbation au Conseil général fin mars 2015, avec une entrée en vigueur prévue au 1^{er} janvier 2016.

Contact : M. Thierry Steiert, Conseiller communal, Président du Conseil d'administration des SI, au **079 616 73 84 (le 27.11. de 15h00 à 16h00)**